



INFO ENSEIGNEMENT N° 68 DU 11/02/19 – PÔLE BREVETS

Modification protocole EAR niveau 2

Depuis 2019, l'examen piscine du niveau 2 peut être rendu modulable. Le but est de diminuer la charge psychologique de cet examen, tout en gardant le niveau exigé pour nos plongeurs niveau 2.

Le chef d'école peut continuer à organiser une session complète pour tout ou partie des exercices.

Documents revus :

Le standard du niveau 2 a été revu dans sa version 2019/01, disponible sur l'Extranet :

4.2 Evaluation des compétences en EAR

La connaissance des compétences en EAR (voir 3.5.1) est vérifiée soit par un examen pratique soit par modules (évaluation continue en fin d'entraînement). Ceci avant ou après toute évaluation des compétences en EAO.

Toutes les épreuves pratiques en EAR doivent être réalisées avec aisance !

Les cartes de préparation niveau 2 ont été adaptées comme suit :

PRATIQUE 2.4. Epreuves en E.A.R.

Se déroule à 5 m maximum
Les épreuves EAR peuvent être réalisées séparément

Épreuves	Date	Réussi
Natation 200 m <i>M</i>		
Maintien en surface sans équipement, sans bouger 10 min. <i>M</i>		
Apnée PMTC 18 m <i>M</i>		
Apnée immobile 30 s <i>M</i>		
Canard et deux vidages de masque <i>M</i>		

Épreuves	Date	Réussi
Combiné <i>M</i>		
4 parcours de 10 m en apnée avec scaphandre <i>M</i>		
30 m de parcours par paire <i>M</i>		

*C = cumulable - NC = non cumulable
M = surveillance obligatoire par un Moniteur (+N et cachet)
AM = délégation possible à un assistant moniteur
Les épreuves doivent s'effectuer sous le contrôle d'un moniteur LIFRAS ou NELOS*

*- Code-barre ou cachet avec signature du moniteur dans la bonne case.
- Les cases «En formation» sont à remplir uniquement si le moniteur estime que l'épreuve doit encore être améliorée et doit être recommencée par le candidat.
Dans les autres cas, remplir la case «Réussi»*

Mesure transitoire :

Les cartes de préparation niveau 2 actuelles (avant 2019) peuvent rester en circulation. Si l'école décide de 'modulariser' l'examen niveau 2, le responsable de la classe peut imprimer le modèle ci-dessus pour l'annexer à la carte jusque signature finale sur l'ancienne carte :

Examen en EAR		
Réussi le :	Signature	Cachet
Moniteur		

PS : L'examen théorique reste quant à lui bien évalué en une seule épreuve.

Modification protocole EAO niveau 3

Les critères des directions de palanquée du niveau 3 ont été précisés dans le protocole EAO. De plus, chacune des 5 directions de palanquée comporte une finalité détaillée :

- Accompagnement d'un plongeur niveau 1
- Parcours d'orientation
- Utilisation du parachute
- Gestion de la décompression X2

Si le moniteur le désire, il peut utiliser une fiche de suivi pédagogique afin de pouvoir parcourir ensemble les critères et y mettre des remarques éventuelles à destination du candidat. Tous les critères ne doivent pas être forcément acquis ; le moniteur reste seul juge de la réussite de l'épreuve.

FICHE DE SUIVI PÉDAGOGIQUE	
Exercice : DIRECTION DE PALANQUÉE 3*	Candidat :
Moniteur :	Date :
	Finalité travaillée : n°
<small>*Note pour les moniteurs : la plongée se déroule normalement : ni situation d'incident, ni épreuve. Le candidat ne doit pas satisfaire à tous les points pour réussir l'épreuve.</small>	
Le candidat s'assemble les membres de sa palanquée et fait les présentations.	Commentaires
A l'initiative du candidat, renseignements mutuels sur :	
Qualifications administratives : brevets, certifications / assurances, visites médicales, ECG.	
Expérience générale et expérience particulière au type de plongée envisagée.	
La fréquence et la date des dernières plongées.	
Le matériel : en ordre et complet, bouteille gonflée et de capacité suffisante.	
Les moyens de décompression primaires et backups.	
Recherche d'éventuels problèmes spécifiques (soutis physique, d'oreilles, consommation...)	
PLANIFICATION ET BRIEFING :	
Le candidat donne une brève description du site de plongée (attraits, particularités, dangers...)	
Il présente l'organisation de la plongée sur le site.	
Il établit un appel (et un parcours) en fonction des objectifs, des desiderata et prérogatives des plongeurs.	
Il planifie la déco en fonction des moyens de décompression de la palanquée ; il propose un palier de sécurité.	
Il définit des paramètres de plongée : tps fond / tps total, prof. et décompression maximales.	
Il fixe le mode de mise à l'eau, de descente et de remontée.	
Il donne des signaux adaptés au site et à la plongée (perte de compagnon, girage...)	
Il fixe et justifie les coups de fin de plongée (ataps).	
Il désigne un sexe-file et lui donne ses instructions.	

Ces critères sont au service du moniteur pour les évaluer et du plongeur pour les préparer.



Documents revus :

Le protocole EAO a été revu dans sa version 2019/01, disponible sur l'Extranet.

Ci-joint la fiche PDF, disponible également sur l'Extranet : *P3 Fiche DP 201901.pdf*.

Mesure transitoire :

Les cartes de préparation niveau 3 actuelles (avant 2019) peuvent rester en circulation. Le moniteur veillera toutefois à compléter la case du nom de l'épreuve avec la finalité réalisée par le candidat.

Si un candidat a déjà réussi des DP avec l'ancien protocole, il ne devra pas recommencer celles-ci. S'il lui en reste à passer, le moniteur donnera aux futures DP une des finalités que le candidat n'a pas encore réalisée.



Pour info : en plus des modifications majeures ci-dessus, tous les standards des niveaux de plongeurs et moniteurs ont été remis à jour sur l'Extranet pour tenir compte de la nouvelle numérotation ISO, de quelques modifications mineures et pour uniformiser les mises en page.
Veillez donc à utiliser les versions 2019/01.





lifras
commission
enseignement

FICHE DE SUIVI PÉDAGOGIQUE

Exercice : DIRECTION DE PALANQUEE 3*	Candidat :	
Moniteur :	Date :	Finalité travaillée : n°

Note pour les moniteurs : la plongée se déroule normalement : ni simulation d'incident, ni épreuve. Le candidat ne doit pas satisfaire à tous les points pour réussir l'épreuve.

PRISE DE CONTACT :

Commentaires

Le candidat rassemble les membres de sa palanquée et fait les présentations.	
------------------------------------------------------------------------------	--

A l'initiative du candidat, renseignements mutuels sur :

Obligations administratives : brevets, cotisations / assurances, visites médicales, ECG.	
Expérience générale et expérience particulière au type de plongée envisagée.	
La fréquence et la date des dernières plongées.	
Le matériel : en ordre et complet, bouteille gonflée et de capacité suffisante...	
Les <u>moyens de décompression</u> primaires et backups.	
Recherche d'éventuels problèmes spécifiques (soucis physique, d'oreilles, consommation...)	

PLANIFICATION ET BRIEFING :

Le candidat donne une brève description du site de plongée (attraits, particularités, <u>dangers</u> ...)	
Il présente l'organisation de la <u>sécurité</u> sur le site.	
Il établit un <u>profil</u> (et un parcours) en fonction des objectifs, des desiderata et prérogatives des plongeurs.	
Il <u>planifie la déco</u> en fonction des moyens de décompression de la palanquée ; il propose un palier de sécurité.	
Il définit des <u>paramètres</u> de plongée : tps fond / tps total, prof. et décompression maximales.	
Il fixe le mode de mise à l'eau, de descente et de remontée.	
Il donne des <u>consignes</u> adaptées au site et à la plongée (perte de compagnon, givrage...)	
Il fixe et justifie les causes de fin de plongée (<u>stops</u>).	
Il désigne un <u>serre-file</u> et lui donne ses instructions.	

PLONGEE :

Le candidat s'assure avec l'aide du serre-file que le <u>matériel</u> complet de chacun a été présenté.	
Il signale son départ à l'organisateur (ou à la palanquée de sécurité).	
Il se met à l'eau en premier et en sort en dernier.	
Il conduit la palanquée en veillant pendant toute la plongée sur chacun de ses membres.	
Il s'inquiète régulièrement de la <u>consommation</u> et des éventuels paliers de ses compagnons.	
Il respecte sa <u>planification</u> (temps, profondeur, décompression).	
Il respecte le <u>parcours</u> qu'il a proposé au briefing.	
Il maîtrise les signes de communication traditionnels et ceux, spécifiques, liés à la décompression.	
Il regroupe sa palanquée en fin de plongée et gère les <u>paliers</u> (obligatoires / de sécurité).	
Il signale son retour et donne ses <u>paramètres</u> à l'organisateur, reprend la sécurité.	

DEBRIEFING :

Le candidat complète le carnet de plongée et donne les paramètres de plongée.	
Il peut décrire le parcours réalisé et expliquer les éventuels événements qui se sont produits.	
Il peut justifier d'éventuelles adaptations entre le briefing et la plongée réalisée.	
Il échange des impressions sur ce qu'il a vu.	
Il donne des conseils pour les plongées futures lors du débriefing.	

COMMENTAIRES et CONSEILS :

Suite de l'exercice au verso.



Finalité de la D.P. n° 1 : ACCOMPAGNEMENT D'UN PLONGEUR 1*.

Prise de contact + planification et briefing :

Le candidat met en confiance le plongeur 1*.
Il donne les consignes de sécurité (équilibrage oreilles, plaquage du masque, remontée lente...)
Il décrit clairement le déroulement de la plongée et un itinéraire adapté au plongeur 1*.
Il prête assistance au débutant lors de l'équipement.

Plongée

Le candidat sécurise la mise à l'eau du plongeur 1* (conseils, rappels).
Il assiste le plongeur 1* dans sa progression horizontale, et surtout verticale, et se tient prêt à intervenir à tout moment (équilibrage, aisance et manipulation du matériel...)
Il observe les difficultés physiques (équilibrage, plaquage de masque, froid, essoufflement...) et l'attitude du plongeur 1* (craintes de la profondeur, du noir...)
Il réalise un parcours intéressant, adapté au niveau et respecte les prérogatives plongeur 1*.

Finalité de la D.P. n°2 : PARCOURS D'ORIENTATION.

Le candidat relève lui-même un cap, en surface, vers une cible désignée par le moniteur.
En se guidant à l'aide du compas, il réalise un parcours de 100m à une profondeur à laquelle il n'existe aucun point de repère. Tolérance à l'arrivée : maximum 10% de la distance réalisée.
Il se maintient avec aisance à cette profondeur pendant toute la durée du parcours.
Il palme à un rythme adapté à la palanquée et s'assure régulièrement que les autres membres le suivent.

Finalité de la D.P. n°3 : UTILISATION DU PARACHUTE *A réaliser lors d'une plongée sans palier et préalablement au module 4.*

Planification et briefing :

Le candidat est capable d'expliquer, au cours de son briefing, l'utilisation et l'utilité du parachute de palier.

Plongée

Le candidat gère la remontée en pleine eau depuis une profondeur de minimum 20 mètres.
Il démontre son habileté à déployer son parachute en fin de plongée ; il ne dépasse pas la profondeur de 5m et ne redescend pas de plus de 1m.
Il se maintient avec aisance à la profondeur de 5 mètres et maintient la palanquée à sa hauteur.
Il vérifie la durée du palier, fait le signe de remonter après 5 minutes, et émerge avec sa palanquée en respectant la vitesse de remontée sur les derniers mètres.

Finalité des D.P. n°4 et n°5 : GESTION DE LA DECOMPRESSION *A réaliser après la D.P. Parachute.*

Le candidat inspire confiance lors de la gestion d'une plongée à une profondeur minimale de 30m.
Il donne un briefing adapté à ce type de plongée.
Il met en évidence les risques accentués par ce type de plongée : narcose, consommation, essoufflement...
Il tient compte de la présence dans sa palanquée d'un plongeur en situation de plongée successive.
Il tient compte de la quantité d'air en présence pour pouvoir réaliser la plongée envisagée et disposer d'une réserve suffisante.
Il gère la décompression de l'ensemble des membres de la palanquée en interrogeant ses partenaires sur la décompression indiquée par leurs moyens de décompression et en prenant des décisions adaptées.
Il démontre son habileté à utiliser son parachute de palier (cf. les trois derniers points du module 3).

COMMENTAIRES et CONSEILS relatifs au complément réalisé :